

La lettre d'information du Conseil syndical N°2020-8

Assemblée générale :

L'assemblée générale des copropriétaires aura lieu le :

26 novembre 2020 dans la salle Cargo carrefour 18.

Enregistrement sur les listes dès 17h

Début de la réunion : 18h

Cette année, en raison de la COVID, il y aura trois modalités de vote :

- Par correspondance (votre vote sera à renvoyer au syndic Lefeuvre avant le 23 novembre)
- En donnant votre pouvoir
- En présentiel le jour de l'assemblée

Toutes les mesures de sécurité seront prises (désinfection, distanciation etc.)

La salle est limitée à 100 personnes.

Le port du masque est obligatoire (venir masqué). Vous devrez apporter votre stylo.

A l'assemblée générale, des décisions importantes sont prises, n'oubliez pas de voter !

Appel à candidature :

Le conseil syndical a besoin de nouveaux membres suite à plusieurs départs.

Même si vous êtes propriétaire depuis peu, n'hésitez pas à présenter votre candidature. Le conseil syndical assurera votre formation.

Vous pouvez déposer votre lettre de candidature dans la boîte aux lettres située à l'entrée du square, l'envoyer au syndic, ou la remettre à un membre du conseil syndical.

Travaux pignons :

Les travaux sur les deux pignons ont commencé simultanément.

Certains accès sont interdits car des projections de briques ou de morceaux de ciment peuvent se produire.

Merci de respecter ces interdictions et de ne pas garer votre voiture rue des Écotais, côté travaux.

Les personnes ayant un mur de leur appartement côté pignon (n°1 et n°10) qui n'ont pas encore eu la visite de l'huissier doivent se manifester auprès du syndic ou du conseil syndical.

COVID

Des cas de COVID ont été recensés dans notre résidence. Même si le législateur ne peut pas imposer le port du masque dans les parties communes, nous vous recommandons de le faire. Il nous paraît nécessaire de porter le masque dans les escaliers et les ascenseurs car ces deux endroits sont relativement étroits.

Merci de votre collaboration

Incivilités

Le jardin sud n'est pas une poubelle. M. LE BACCON (homme de ménage) a trouvé des couches-culottes et divers objets.

Ce n'est pas la première fois que ces incivilités sont constatées.

Respectez notre environnement ! La copropriété fait des efforts pour que le cadre de vie soit agréable, cela n'est possible qu'avec la participation de tous.

Le Conseil syndical

13-09-2020